

**PROCIMMO REAL ESTATE SICAV - INDUSTRIAL
(ISIN CH0033624211)**

Emission d'actions Octobre 2025

Bulletin de souscription

Document original à retourner à la banque du souscripteur.

Cette dernière transmettra à la banque dépositaire l'ordre de souscription.

Procimmo Real Estate SICAV est une société d'investissement à capital variable. Le compartiment investisseurs «Industrial» relève de la catégorie «fonds immobilier» selon les articles 36 et suivants en relation avec les articles 58 et suivants de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC). La présente souscription se base sur le prospectus d'émission ainsi que sur le prospectus avec règlement de placement intégré de Procimmo Real Estate SICAV.

Période de souscription	du 13 au 24 octobre 2025, 12h00
Rapport de souscription	10 actions actuelles (10 droits de souscription) donnent le droit de souscrire à 1 nouvelle action de Procimmo Real Estate SICAV - Industrial
Prix d'émission	CHF 140.74 par action La commission d'émission et les frais accessoires sont compris dans le prix d'émission
Libération	31 octobre 2025

Données sur la souscriptrice / le souscripteur

Nom et prénom ou
raison sociale

Adresse

NP/Localité

Partenaire distributeur

Souscription

Comme détenteur(s) de _____ droit(s) de souscription Procimmo Real Estate SICAV - Industrial, le/la soussigné/e souscrit selon les conditions du prospectus d'émission :

après exercice de _____ droit(s) de souscription (No de valeur 148 590 004 / ISIN (CH1485900042)

après vente de _____ droit(s) de souscription (No de valeur 148 590 004 / ISIN (CH1485900042)

_____ **actions Procimmo Real Estate SICAV - Industrial**
au prix d'émission de CHF 140.74 par action
La commission d'émission et les frais accessoires sont compris dans le prix d'émission
No de valeur 3 362 421 / ISIN CH0033624211

La libération des actions s'effectue contre le paiement du prix d'émission le 31 octobre 2025.

Remarque : en cas de volonté de souscrire à plus d'actions que celles octroyées par l'exercice des droits de souscription détenus, l'investisseur est prié d'acheter les droits nécessaires en bourse.

Libération, enregistrement des titres, mode de paiement

Libération des actions souscrites

Au débit de mon compte no : _____

Après de : _____

Enregistrement:

Sur mon dépôt no : _____

Après de : _____

Par sa signature, le souscripteur confirme :

- avoir pris connaissance du contenu du prospectus d'émission ainsi que du prospectus avec règlement de placement intégré en vigueur de Procimmo Real Estate SICAV - Industrial ;
- s'engager irrévocablement à régler en espèces le prix d'émission pour les actions souscrites à la date de libération;

_____, le _____

Signature(s)

Exclusion de responsabilité

La SICAV et la banque dépositaire se réservent le droit de reporter ou de ne pas procéder à l'émission de nouvelles actions à tout moment avant la date de paiement en raison d'événements de nature nationale ou internationale, monétaire, financière, économique, politique ou de règlement ou si des événements de nature différente surviennent qui mettraient sérieusement en péril le succès de l'offre.

Coordonnées

Banque dépositaire: Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - Immo Desk, Tél : +41 (0)21 212 40 96

Direction de fonds déléguée : PROCIMMO SA, Renens, Tél : + 41 (0)21 651 64 30